

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4773 - VENDREDI 14 JUIN 2024

CHÔMAGE

Les élus locaux d'Afrique francophone en quête de solution

Venus de France et des pays d'Afrique, les membres de l'Association internationale des régions francophones se sont retrouvés hier à Brazzaville pour débattre des questions liées à l'employabilité des jeunes. Le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, chargé de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondélé, qui a ouvert ces retrouvailles, a signifié qu'il s'agit, en impliquant les collectivités locales, de créer un écosystème favorable à l'épanouissement de la jeunesse.

Page 3



AGRICULTURE

La relance de la filière cacao à l'étude

Les acteurs des secteurs public et privé ainsi que les représentants de la société civile se sont réunis à Brazzaville pour identifier les voies et moyens devant permettre de développer la filière cacao au Congo. Cette rencontre s'est tenue dans le cadre du programme des petites et moyennes entreprises pour la réduction de la super exploitation des animaux sauvages et la destruction des forêts dans le pays.

Page 9



CULTURE

Jessy B : « Maimouna me fait découvrir encore mieux »



Lauréate du Prix Découvertes RFI 2023, la rappeuse congolaise Jessy B, de son vrai nom Jessica Diatsona Biggerman Aka, s'est confiée aux Dépêches de Brazzaville. C'est grâce à son single intitulé « Maimouna » qu'il lui a été décerné ce prestigieux prix. L'artiste originaire de la République du Congo possède à son actif des singles, des maxi singles et des collaborations en featuring.

Page 16

FORUM DES INSPECTIONS GÉNÉRALES D'ÉTAT D'AFRIQUE

Appel à l'apurement des arriérés de cotisations

Le comité directeur du Forum des inspections générales d'Etat d'Afrique et institutions assimilées a tenu, du 11 au 12 juin, à Brazzaville sa 14e réunion ordinaire à l'issue de laquelle les participants ont recommandé, entre autres, l'apurement des

arriérés de cotisations, la mobilisation des ressources financières et la transmission des textes juridiques ainsi que des manuels de procédures au secrétariat exécutif des institutions membres, au plus tard le 30 juin.

Page 4

EDITORIAL

Schémas directeurs

Page 2

ÉDITORIAL

Schémas directeurs

Le logement est une des questions les plus préoccupantes pour de nombreuses familles aux revenus faible et moyen en milieu urbain et semi rural. Pouvoir se loger, posséder une parcelle de terrain à bâtir en ville ou comment payer son loyer sont de véritables obsessions et causes d'anxiété pour beaucoup de Congolais.

À défaut de construire, nombre de citoyens spéculent sur les terrains à bâtir, constructibles ou inconstructibles. Les maisons et appartements à louer ou à vendre étant jugés très coûteux, les schémas directeurs mis en place par le gouvernement pour maîtriser les hausses des coûts des loyers tardent à mettre fin à cette réalité.

La question étant aujourd'hui au cœur des préoccupations avec la création des villes nouvelles et l'urbanisation constante et sans doute irréversible invite à trouver des solutions face à la progression des lotissements dans les grandes agglomérations. La concentration de la population cumulant à la fois les difficultés sociales et économiques est source de préoccupations pour des milliers de Congolais contraints de choisir parfois les zones à risque, foulant au pied la loi foncière.

Face aux enjeux de l'urbanisation de l'heure, la politique d'aménagement et de développement durable du territoire impose aux pouvoirs publics d'adopter une approche cohérente du secteur du logement qui ne semble pas encore bénéficier des dispositions spécifiques. Le constat fait de nos jours révèle qu'en dépit des efforts de conscientisation, le fossé persiste encore entre l'offre et la demande de logements décents en milieu urbain.

La population congolaise ayant atteint la barre de plus de six millions d'habitants, il est temps d'agir à travers l'aménagement des espaces où il fait bon vivre.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le secteur de l'éducation au cœur du programme avec le FMI

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a échangé avec Roland Kangni Kpodar, chef de la mission du Fonds monétaire international (FMI) au Congo, sur les problèmes qui minent le sous-secteur pour y apporter des solutions dans le cadre de la facilité élargie de crédit.



Échange entre le ministre Jean Luc Mouthou et le chef de mission du FMI/Adiac

« Nous sommes à Brazzaville dans le cadre de la 5e revue au titre de la Facilité élargie de crédit, un programme du gouvernement congolais qui accorde une grande importance aux services sociaux dont l'éducation et qui est soutenu par le FMI », a expliqué le chef de la mission du FMI au Congo, au sortir de l'entrevue avec le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Il a été, en effet, question pour les deux personnalités de passer en revue les défis auxquels le sous-secteur de l'enseignement est confronté. Aussi, voir

dans quelle mesure le programme qui prend en compte les priorités du gouvernement en la matière peut y apporter les solutions. Les défis sont, entre autres, le déficit des enseignants, l'amélioration des infrastructures scolaires et la qualité de l'éducation. Des efforts sont faits dans ce sens par les pouvoirs publics mais beaucoup reste à faire. « Il faut améliorer la qualité de l'éducation pour faciliter l'entrée des jeunes dans le marché du travail. Le capital humain est, en effet, un élément central de la croissance économique », a souligné Roland Kangni Kpodar.

Dans le cadre de ce programme avec le FMI, il y a déjà un accord au niveau des services, a indiqué le chef de mission, en précisant que le dossier du Congo est en cours d'examen et sera soumis au Conseil d'administration le mois prochain.

Au niveau du programme qui a été approuvé en janvier 2022, le Congo a conclu avec succès quatre revues qui ont débouché sur le déboursement d'environ 200 milliards de FCFA. Au cours du prochain Conseil d'administration, si la revue est approuvée, 25 milliards additionnels seront débloqués, a indiqué Roland Kangni Kpodar.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

CHÔMAGE

Les élus locaux d'Afrique francophone en quête de solution

L'association des départements francophones regroupant vingt pays qui partagent la langue française est en conclave depuis le 13 juin à Brazzaville. Elle débat des stratégies à mettre en œuvre pour renforcer la création des emplois au profit des jeunes dans l'espace francophone.

La troisième réunion technique organisée dans le cadre du projet « Métiers de l'agriculture, de l'industrie, du numérique et de l'appui à l'entrepreneuriat » regroupe les responsables des collectivités territoriales, notamment les présidents des Conseils départementaux, autorités décentralisées venus de vingt-six pays francophones.

Ils vont débattre de la problématique de l'employabilité des jeunes au sein de l'espace francophone. Ces derniers vont, à cet effet, bâtir des stratégies plus efficaces devant permettre de créer à grande échelle des emplois décents et durables au profit des jeunes.

« Il s'agira pour ces associations des régions francophones d'aider les sociétés et/ou les industries à se développer dans divers secteurs afin qu'elles créent des emplois au profit des jeunes.



Elles doivent aussi former ces jeunes, que ces derniers s'auto-emploient et garantissent leur propre insertion sociale. En tant que gouvernement, nous sommes venus les encourager, tout en leur réitérant notre soutien », a indiqué Juste Désiré Mondélé.

Le ministre a formulé le vœu que des échanges et partages d'expériences puissent éclore des approches idoines d'amélioration des politiques publiques territoriales au profit de la population.

De son côté, le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieu-

Les participants à la troisième réunion de l'Association des départements francophones/Adiac

donné Bantsimba, a exprimé son satisfecit quant à la tenue de ces assises dans sa ville.

« La réunion de la délégation de l'Association internationale des régions francophones avec les autorités des collectivités locales du Congo, membres de l'Association des départements du Congo est

d'une grande importance. Nous sommes très émus d'abriter le regroupement du projet « Plateforme du partage et d'émergence des politiques publiques territoriales favorisant l'employabilité des jeunes », a conclu le député-maire de Brazzaville.

Firmin Oyé

DISPARITION

La FMC rend hommage à Justice Ghoma Ilouanga

La Force montante congolaise (FMC), organisation de jeunesse du Parti congolais du travail (PCT), a rendu le 13 juin au siège communal de Mpila un dernier hommage à son membre du comité central, Justice Erdely Ghoma Ilouanga, décédé le 3 juin à Brazzaville à l'âge de 41 ans.

Emmenés par le secrétaire permanent du PCT chargé de la culture, jeunesse, civisme et sports, les militants et sympathisants de la FMC, appuyés par certains cadres du PCT, étaient presque tous représentés à la cérémonie de recueillement. Né le 1er novembre 1983 à Brazzaville, Justice Erdely Ghoma Ilouanga a été non seulement un vaillant et brillant militant du PCT et de la FMC, mais également un cadre du Trésor public où il a connu une carrière administrative riche et impres-

sionnante marquée par une série de promotions.

Détenteur d'un baccalauréat série F3 obtenu en 2006, il a intégré la Fonction publique comme agent du Trésor public en 2012. Pendant près de treize ans, Justice Erdely Ghoma Ilouanga a exercé à la recette municipale de Makélékélé avant d'occuper successivement le poste de percepteur pour le compte du Trésor public dans les mairies de Moutampa, dans le département du Niari, et de Zanaga, dans la Lékoumou. Il

occupait depuis février dernier les fonctions de percepteur secondaire à la recette municipale de la mairie de Bacongo.

Au plan politique, Justice Erdely Ghoma Ilouanga a adhéré au PCT en 2000 avant de militer pour le rayonnement de l'arrondissement 2, Bacongo. Il fut élu tour à tour secrétaire chargé à la Jeunesse et à la Communication au sein de la section 21 du comité PCT Bacongo. Président de la section 21A l'UJSC en 2007, il a assumé les fonctions de secrétaire à l'organisation et

aux ressources humaines dans le bureau du comité FMC Bacongo. Le secrétaire à la Communication du comité FMC Bacongo, Ardy Mavoungou, dans son oraison funèbre, a salué la mémoire d'un camarade aussi bien vaillant que brillant qui, toute sa vie, s'est montré disponible et disposé pour la FMC. « Ton départ, camarade Justice Erdély, nous laisse orphelin de ton amour, de ton sourire, de ton militantisme avéré et surtout de la joie que nous procurait ta présence parmi nous. La tristesse et le chagrin règnent en maîtres dans nos cœurs depuis ton départ. Le vide que tu as laissé au sein de ta famille politique est énorme, nos larmes tracent le sillon de nos souvenirs et nos pensées sont tournées ce jour vers toi », a-t-il témoigné.

Le premier secrétaire de la FMC, Vadim Osdet Mvouba, regrette, quant à lui, la disparition d'un ami, d'un compagnon de lutte, d'un militant. « C'est une épreuve, une expérience très difficile. Mais nous retenons de lui le courage, l'abnégation, le militantisme, l'amour du prochain et, par-dessus tout, un sens aigu de responsabilité et aussi cette envie de se mettre au service d'un idéal beaucoup

plus grand que lui. Avec toute la solennité du monde, j'invite l'ensemble du personnel politique de la FMC à faire en sorte que notre valeureux camarade emprunte le chemin de l'éternité et cela en se rappelant des valeurs qu'il a incarnées », a-t-il exhorté.

Le secrétaire permanent du PCT chargé de la Culture, Jeunesse, Civisme et Sports a rappelé qu'en onze ans d'existence, c'est le tout premier membre du comité central que la FMC a perdu. « Ce sont donc des choses inhabituelles pour la FMC. L'émotion est grande d'autant plus que cela est très surprenant, le camarade nous a quittés à fleur d'âge au moment où l'organisation avait encore tant besoin de lui. Il a assumé avec abnégation et brio les fonctions de président par intérim du comité FMC Bacongo. C'est vraiment très difficile mais l'humanité étant faite de cet exercice implacable, les membres de l'organisation trouveront les forces nécessaires pour continuer la vie de la FMC en l'absence de ce camarade qui nous a tant donné », a reconnu Marien Mobondzo Endzonga.

Parfait Wilfried Douniama



Marien Mobondzo Endzonga s'inclinant devant la mémoire de l'illustre disparu/Adiac

FIGE

Les membres invités à apporter leurs contributions

Les Etats membres du Forum des inspections générales d'Etat d'Afrique et instituts assimilées (Fige) ont été invités à mobiliser les ressources financières en vue de permettre à la structure d'être autonome et de travailler de façon efficace.

La recommandation a été formulée à l'issue de la 14e réunion ordinaire du comité directeur du Fige, tenue du 11 au 12 juin, à Brazzaville. Outre l'aspect financier, la transmission des textes juridiques et des manuels de procédures au secrétariat exécutif des institutions membres, le 30 juin au plus tard ; l'apurement des arriérés des cotisations des membres font également partie des recommandations formulées. « Ces recommandations devront être suivies d'effets », a martelé le président en exercice du Fige, Germain Kiamba.

Par ailleurs, les participants ont adopté les rapports d'activités du Fige exercice 2023 et de l'institut du Fige. D'autres décisions prises ont porté no-

tamment sur le renouvellement du mandat du cabinet de la commission aux comptes pour la période 2024-2027. Notons que le 11e colloque international du Fige, prévu en octobre prochain à Luanda, en Angola, portera sur le thème « La lutte contre la corruption ».

Abordée, l'inspecteur d'Etat, Pepita Gomez Niang, de la Côte d'Ivoire, a estimé que « toutes les décisions prises sont en rapport avec l'avenir de l'institut et du forum. Il s'agit, au fait, de l'harmonisation de nos missions, outils et méthodes de travail. En tant qu'acteurs de

contrôle d'Etat, nous devons faciliter la synergie entre les inspections générales d'Etats membres du Fige. Je suis certifiée en audit interne grâce à l'institut ».

Le Fige est créé en 2012. Précisons que les fonctionnaires de l'Inspection générale d'Etat effectuent et dirigent

les missions de vérification, d'études, de contrôle et d'enquête qui leur sont confiées par le président de la République. Ils sont chargés en particulier de contrôler dans tous les services publics de la République, l'observation des lois, ordonnances, décrets, règlements et instructions qui régissent le fonctionnement administratif, financier et comptable ; d'étudier la qualité du fonctionnement de ces services, la manière dont ils sont gérés et leurs résultats ; de vérifier l'utilisation des crédits publics et la régularité des opérations des administrateurs, des ordonnateurs, des comptables et régisseurs de deniers et matières, etc.

Lopelle Mboussa Gassia

« Toutes les décisions prises sont en rapport avec l'avenir de l'institut et du forum. Il s'agit, au fait, de l'harmonisation de nos missions, outils et méthodes de travail. En tant qu'acteur de contrôle d'Etat, nous devons faciliter la synergie entre les inspections générales d'Etats membres du Fige. Je suis certifiée en audit interne grâce à l'institut. »

AGRICULTURE

Des tractoristes en formation à Otsendé

Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a lancé le 8 juin à Otsendé, district d'Oyo, département de la Cuvette, la formation des jeunes à la conduite et à l'entretien des tracteurs agricoles.

Sélectionnés dans les différents départements du pays, dix-sept jeunes suivent une formation pratique et théorique à la conduite et à l'entretien des tracteurs agricoles au Centre d'exploitation des machines agricoles (Cema) d'Otsendé, pendant un mois. Lançant cette formation, le ministre Paul Valentin Ngobo a rappelé que la mécanisation agricole est un pilier fondamental de la stratégie nationale de développement. « Cette formation est directement liée à notre objectif de sécurité alimentaire. En formant une main-d'œuvre qualifiée, nous soutenons, par exemple, les grandes campagnes céréalières et de culture de manioc à venir. La compétence des tractoristes influencera directement la qualité de nos récoltes ; ce qui réduira ainsi notre dépendance aux importations alimentaires et renforcera notre autosuffisance », a-t-il rappelé.

Selon lui, au moment où de nombreux Congolais souffrent de l'insécurité alimentaire, la mécanisation agricole est une solution essentielle pour accroître les rendements et assurer une production alimentaire suffisante pour nourrir la population. L'Etat en formant des jeunes à l'utilisation des



Le ministre Paul Valentin Ngobo posant avec les apprenants/DR

tracteurs leur donne des outils pour transformer l'agriculture et garantir la sécurité alimentaire pour tous. « La réalité de notre agriculture actuelle, avec des rendements souvent faibles et des techniques encore très traditionnelles, exige une transformation profonde. En intégrant des machines agricoles modernes, nous pouvons non seulement augmenter la productivité mais aussi améliorer la qualité de vie de nos agriculteurs. Les tracteurs permettent de travailler une très grande surface en moins de temps et avec moins d'effort physique », a expliqué le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Il a, par ailleurs, rappelé que la stratégie gouvernementale de mécanisation s'articule

autour de plusieurs axes à travers les Cema dont la vision est de devenir le principal prestataire de location de machines et équipements agricoles en République du Congo.

Former au moins cinquante jeunes chaque année à la conduite des tracteurs

Le premier axe consiste à augmenter la disponibilité des machines afin de rendre les équipements agricoles accessibles à tous les agriculteurs, en facilitant leur acquisition et en implantant des centres comme celui d'Otsendé. Le deuxième est relatif à la réduction des tarifs de location des machines d'au moins 30% ; le troisième concerne l'élargissement de la portée géographique du

centre d'exploitation des machines agricoles avec l'ouverture de trois nouvelles antennes de ce centre d'ici à 2026. Le dernier axe porte sur la formation d'au moins cinquante jeunes congolais chaque année à la conduite et à l'entretien des tracteurs. « Aujourd'hui, nous vous offrons cette chance. Saisissez-la avec détermination et sérieux. Cette politique de mécanisation qui inclut la formation a été programmée par le président de la République lors de sa campagne électorale. Aujourd'hui, cette parole est traduite en action concrète par le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche », a conclu Paul Valentin Ngobo. Cette formation se distingue par son approche en alternance combinant théorie

et pratique. Au cours de ce premier cycle, les jeunes apprendront à diagnostiquer et à résoudre des problèmes techniques, à effectuer des maintenances régulières. Venu du département de Pointe-Noire, Jean Lopes Taty pense que le discours du président de la République trouve sa place dans ce que le ministre de l'Agriculture fait actuellement. « La mécanisation est aujourd'hui un outil très important pour la création des emplois. Au moment où l'agriculture est appelée à s'améliorer, si l'on n'a pas la maîtrise de l'outil agricole, on n'aura pas la capacité de pouvoir augmenter les productions. Après cette formation, je m'attends à acquérir des compétences pratiques et à les valoriser sur le terrain dans le métier de tractoriste qui me passionne », a-t-il déclaré.

Après le lancement de la formation, le ministre en charge de l'Agriculture et les apprenants se sont rendus à la ferme du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à Mbobo, pour une visite du matériel agricole et discuter des techniques culturelles utilisées par des techniciens brésiliens qui y cultivent, entre autres, du maïs.

Parfait Wilfried Douniama

AFFAIRES SOCIALES

Un nouveau cap pour le projet d'inclusion productive des jeunes

La session ordinaire du comité de pilotage du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes, ouverte le 13 juin à Brazzaville, est consacrée à l'analyse des documents qui faciliteront la mise en œuvre de ce projet en cette année dite de la jeunesse.

Au cours de la toute première session du comité de pilotage du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes, les acteurs impliqués examinent le projet, le plan de travail y relatif, le budget annuel et le plan de passation des marchés exercice 2024.

« Ces documents permettront au Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes de mettre en œuvre les activités programmées, budgétisées pour les mois de l'année 2024 qui nous restent », a expliqué le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ferdinand Sosthène Likouka, ouvrant les travaux de ladite session en présence de ses collègues directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Eu-

gène Ikounga ; directeur de cabinet de la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Lucien Kende.

Selon lui, ce projet est une des solutions idoines à apporter non seulement à la protection sociale en promouvant la réduction de la vulnérabilité des jeunes tout en favorisant leur résilience socio-économique, mais aussi au développement de leurs compétences à l'employabilité.

Les attentes

De ces activités annoncées découleront des résultats : la création du Fonds national de solidarité de l'Agence de gestion du Registre social unique ; de l'Agence nationale d'insertion, de l'économie sociale et solidaire. Egalement, le financement des transferts monétaires pour des activités génératrices de revenus au profit de 2000



Les membres du comité de pilotage en travaux/Adiac

ménages vulnérables ; les formations en auto-emploi de 33 000 jeunes à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie dans le Niari, et Ouesso dans la Sangha ; la formation de 2600 jeunes aux divers métiers techniques et professionnels. « Il nous revient donc la responsabilité de bien planifier dans le temps les principales activités qui seront retenues sans compromettre la capacité d'ab-

sorption financière qui est le baromètre significatif de l'évaluation de notre projet », a indiqué Ferdinand Sosthène Likouka.

Toutes les parties impliquées dans ce projet sont appelées à collaborer étroitement afin que les activités prévues aient un impact durable, transformateur et positif sur la population qui en est la principale bénéficiaire. Le directeur de cabinet de la

ministre en charge du Plan a rappelé que ce comité de pilotage du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes se tient dans un contexte marqué par la clôture du projet Lisungi (système des filets sociaux). Aussi, dans un contexte où l'année 2024 est dédiée à la jeunesse qui représente 76% de la population congolaise.

Rominique Makaya



Appel à Candidatures - Spécialiste Genre et Inclusion Sociale

Le projet de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises pour l'Amélioration du Bien-être Social afin de Réduire la Surexploitation des Animaux Sauvages et la Destruction des Forêts en République du Congo, abrégée CEERC, financé par l'USAID et mis en œuvre par ARD SID, recherche un(e) Spécialiste Genre et Inclusion Sociale.

Responsabilités :

- Assurer la conformité des opérations avec les politiques et directives en matière de genre et inclusion des peuples autochtones.
- Renforcer les capacités de l'équipe du projet et des partenaires en matière de GESI.
- Intégrer les analyses et considérations GESI dans la planification et l'évaluation des activités.
- Développer l'intérêt des acteurs privés pour des chaînes de valeur durables impliquant des femmes et des peuples autochtones.
- Collaborer avec les institutions pour examiner les rôles des groupes

marginalisés dans les chaînes de valeur.

- Soutenir les bénéficiaires de subventions dans l'intégration des priorités des femmes et des peuples autochtones.

Qualifications :

- Minimum 5 ans d'expérience à un poste similaire avec une expérience avec les programmes de l'USAID ou autres bailleurs internationaux.
- Être titulaire d'une Maîtrise universitaire (sciences humaines et sociales, gestion des ressources naturelles, économie) avec formation complémentaire en genre. Excellentes compétences en français écrit et parlé, connaissance de base en anglais. Maîtrise des logiciels de bureau (Word, Excel, PowerPoint).

Date limite : Les candidatures (Lettre de motivation et CV) sont à adresser, au plus tard le 30 juin 2024, à l'adresse suivante : ceerc.applications@tetrattech.com

Appel à Candidatures - Spécialiste en Agro Business

Le projet de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises pour l'Amélioration du Bien-être Social afin de Réduire la Surexploitation des Animaux Sauvages et la Destruction des Forêts en République du Congo, abrégée CEERC, financé par l'USAID et mis en œuvre par ARD SID, recherche un(e) Spécialiste en Agro Business.

Responsabilités :

- Faciliter l'intégration des pratiques de développement de l'agro-industrie et des chaînes de valeur.
- Appuyer les coopératives sur la transformation locale et l'agro-transformation.
- Renforcer les capacités des coopératives et organisations bénéficiaires en agriculture écologique et résiliente.
- Soutenir les coopératives dans les négociations et l'élaboration de politiques favorables.
- Collaborer pour intégrer les bonnes pratiques environnementales dans les activités agricoles.

- Fournir une assistance technique pour améliorer les systèmes de marché.
- Documenter les résultats et contribuer à la production des rapports techniques.

Qualifications :

- Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans le développement de systèmes de marché agricole, avec un Master en agro-business, commercialisation agricole, économie agricole ou discipline connexe.
- Expérience avec les programmes de l'USAID ou autres bailleurs internationaux et forte capacité d'analyse et compétences en français écrit et parlé, connaissance de base en anglais. Maîtrise des logiciels de bureau (Word, Excel, PowerPoint).

Date limite : Les candidatures (Lettre de motivation et CV) sont à adresser, au plus tard le 30 juin 2024, à l'adresse suivante : ceerc.applications@tetrattech.com.



Chers clients et partenaires,

Récemment, **UBA CONGO** a été victime d'une campagne de diffamation, avec la diffusion d'informations erronées préjudiciables à notre réputation et à notre intégrité.

Ces allégations, concernant en particulier des détournements présumés entraînant l'appropriation indue de fonds par des membres du Comité exécutif, sont totalement infondées et ne reposent sur aucun fait réel.

Nous tenons à rassurer notre aimable clientèle ainsi que l'ensemble de nos partenaires, de la bonne santé de notre institution, et à souligner que nos activités sont menées dans le strict respect des lois et des normes éthiques les plus élevées.

En ce qui concerne le départ de plusieurs directeurs, il s'agit de mouvements habituels dans la vie d'une entreprise. Nous regrettons que certaines personnes mal intentionnées cherchent à ternir l'image et la réputation de nos employés en divulguant des détails sur leur vie privée.

Nous prions l'ensemble de nos interlocuteurs de s'en tenir aux informations diffusées sur nos canaux officiels de communication afin d'éviter des réactions disproportionnées pouvant avoir un impact négatif sur le bon fonctionnement de la banque, sur l'emploi de nos agents et enfin sur l'économie nationale.

Nous réitérons notre intention d'engager des poursuites judiciaires contre les auteurs de ces fausses déclarations, comme indiqué dans notre message précédent.

Merci de votre attention.



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ



Nom du Projet :	Projet d'Appui au Climat des Investissements et à la Gouvernance Sectorielle Forêt-Bois (PACIGOF)
Financement :	BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)
Référence :	AOIN° : 001-PPM/PACIGOF-UCP 2022
Identification du marché :	Réhabilitation du bâtiment principal et annexes du Ministère de l'Economie Forestière
LOT	Unique

Nombre d'offres reçues lors de l'appel d'offres : 10

Noms, adresse et montant de l'attributaire provisoire :

Intitulé	Nom de l'attributaire	Adresse	Montant en FCFA
Travaux de réhabilitation du bâtiment principal et annexes du ministère de l'économie forestière	provisoire PYRAMIDE	Résidence les jardins de Mpila Immeuble5, Appartement 002 rez de chaussé. Email: SociétéPyramide4@gmail.com Brazzaville République du Congo.	1 438 468 808

La publication du présent avis effectuée en application de la clause 36.3 des Instructions aux Soumissionnaires, ouvre le délai de recours gracieux auprès de l'Unité de coordination du projet.

Le Coordonnateur

Jean-Bedel Tity LOMOUËL. -

LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE

Le Comité scientifique en réunion à Kintélé

Les quinze membres du Comité scientifique d'appui à l'élimination de l'onchocercose réévaluent, du 12 au 14 juin, dans la commune de Kintélé, la situation de la lutte contre cette endémie en République du Congo afin de suggérer de nouvelles orientations aidant à en mettre un terme.

Le Comité scientifique d'appui à l'élimination de l'onchocercose se focalisera aussi sur les enjeux de la feuille de route 2030 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur les maladies tropicales négligées (MTN). Plusieurs points et thématiques de santé publique seront débattus dont le plan directeur intégré de lutte contre les MTN 2023-2027 au Congo, progrès de la lutte contre l'onchocercose au Congo (Création - Cartographie - enquêtes d'impact), guide de l'OMS sur l'élimination de la transmission de l'onchocercose humaine, situation de la loase au Congo, les critères de l'OMS pour l'élimination de la filariose lymphatique comme problème de santé publique, l'importance de la délimitation de la zone de transmission opérationnelle (ZTO) dans le contexte de l'élimination de l'onchocercose humaine, plan d'action 2024 et 2025 des activités onchocercose et filariose lymphatique et orientations, etc.

Le conseiller technique Ludovic Gnekoumou Libara, qui a représenté le ministre de la Santé et de la Population, a rappelé que cette maladie est une préoccupation de santé publique au Congo où l'on compte deux grands foyers endémiques, représentant de personnes potentiellement exposées : le foyer du bassin du fleuve Congo et son affluent le Djoué, ainsi que le foyer du bassin du fleuve Bouenza-Kouilou-Niari.

Après plus de deux décennies de travail, a-t-il dit, « le Congo s'est

proposé la réalisation de la cartographie de l'élimination de l'onchocercose entre 2020-2023, visant à réévaluer les zones jadis hypo endémiques, mais aussi de démarrer les enquêtes pré-stop dans cinq districts sanitaires endémiques ». Il a appelé tous les membres dudit comité à mener leur tâche de façon noble, exaltante et pleine de responsabilité dans cette évidence de l'interface dynamique entre la santé humaine, la santé animale et l'environnement.

Par ailleurs, le Dr Cyril Judicaël Passi-Louamba, qui a lu le message du représentant de l'OMS au Congo, a réitéré l'engagement de cette agence onusienne à accompagner le Congo à atteindre « les objectifs de développement durable dont la cible 3.3 de l'ODD 3 qui vise à mettre fin à l'épidémie du sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées à l'horizon 2030 ».

Mettre en place des projets de recherche efficaces

L'élimination de manière efficace de l'onchocercose nécessite la mise en place des projets de recherche efficaces permettant aux programmes nationaux de progresser dans cette perspective. Il s'agira, entre autres, d'optimiser les stratégies destinées à atteindre la population marginalisée dans les zones d'endémicité ; réaliser les stratégies de cartographie et d'intervention sûres dans les zones de co-endémicité onchocercose;



Des participants au séminaire à Kintélé/Adiac. Ces efforts sont consentis grâce au soutien de nos partenaires techniques et financiers et par la volonté du gouvernement congolais [...], a rapporté le ministre de la Santé et de la Population dans son allocution lue par son conseiller technique.

mettre au point les outils de diagnostic fiables pour faciliter la prise de décision; renforcer la lutte anti vectorielle focalisée et intégrer les stratégies de surveillance. « Nous espérons qu'à l'issue des travaux de cette réunion du Comité scientifique d'appui à l'élimination de l'onchocercose, d'importantes recommandations seront formulées pour progresser véritablement vers l'élimination de l'onchocercose, particulièrement au Congo », a souhaité le représentant de l'OMS par la voie du Dr Cyril Judicaël Passi-Louamba.

La présente réunion s'inscrit dans le cadre d'un travail en commun sur le projet «Reaching the last mile», estimé à 500 millions de dollars, qui sera coordonné par différentes institutions et fondations ainsi que par le prince des Émirats arabes unis. « Notre mission pour le moment c'est de nous rencontrer avec tous les partenaires et parties prenantes mais aussi de planifier toutes les activités qui

devront être mises en œuvre à partir du 1er juillet jusqu'au 31 décembre 2024 », a précisé le Dr Sunday Isiyaku, directeur exécutif du projet «Reaching the last mile» auprès de Sightsavers.

La lutte contre l'onchocercose au Congo avait débuté en 1992 par les activités de traitement à l'ivermectine à grande échelle, réalisées par les équipes mobiles. En 1997, au moment où la communauté internationale se mobilisait pour l'éliminer en Afrique comme problème important de santé publique et obstacle au développement socio-économique, le Congo adhéra à la stratégie dite «traitement à l'ivermectine sous directives communautaires, stratégie impulsée par le Programme africain de lutte contre l'onchocercose de l'OMS.

« A ce jour, environ sept mille personnes bénéficient chaque année des traitements à l'ivermectine sous directives communautaires dans dix-neuf districts sanitaires endémiques à l'onchocercose dans notre pays.

Appelée aussi « cécité des rivières », l'onchocercose est due au ver parasite nématode « onchocerca volvulus ». Cette maladie se transmet à l'homme lors des contacts répétés avec les simules infectées, entraînant de très fortes démangeaisons, une atteinte cutanée, des lésions oculaires pouvant aller jusqu'à la cécité.

Neuf cent neuf personnes sont affectées et vivent dans trente et un pays africains avec une charge mondiale de morbidité estimée, en 2017, à 220 millions de personnes qui ont besoin de chimio-prévention de l'onchocercose, 14 millions 600 souffrent d'une atteinte dermique tandis qu'1 million quinze mille ont perdu la vue.

Fortuné Ibara

JUSTICE

Deux trafiquants de produits de la faune condamnés à deux ans de prison

Le Tribunal de grande instance de Pointe-Noire a condamné, le 11 juin, deux trafiquants de produits de la faune pour détention, circulation et commercialisation des trophées d'espèces animales, notamment une peau de panthère et sept pointes d'ivoire, représentant quatre éléphants tués.

Les deux détenus, Philippe Mboumba et Davy Mancacath, vont purger deux années de prison ferme et écoperont d'une amende solidaire d'un million FCFA et de deux millions autres de dommages et intérêts qu'ils verseront à l'Etat congolais. Avant le verdict, plusieurs audiences portant sur cette affaire avaient eu lieu à Pointe-Noire, au cours desquelles ils avaient reconnu les faits qui leur ont été reprochés.

L'interpellation de ces deux délinquants fauniques avait été effectuée par les agents de la région de gendarmerie de Pointe-Noire, en collaboration avec la direction départementale de l'Economie forestière avec l'appui technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf). Ces individus avaient été déferés devant le parquet de la République, en date du 13 mai dernier.

Une source proche de ce dossier rapporte que les deux individus seraient dans un vaste



Objets saisis auprès des deux délinquants/Adiac

réseau de trafic de produits de la faune. La peau de panthère et les pointes d'ivoire étaient ramenées du district de Madingo-Kayes par l'un d'eux pour être revendues à Pointe-Noire. Il serait également un fournisseur de munitions aux

chasseurs. L'autre, quant à lui, l'aiderait dans le trafic de ces produits. Un crâne de gorille a, d'ailleurs, été trouvé exposé dans le salon de sa maison, à l'issue d'une perquisition.

Le commerce illégal de produits de la faune conduit à l'ex-

inction des espèces animales sauvages à travers le monde. Le Congo, qui s'est engagé à protéger ses espèces animales en voie d'extinction, reste vigilant et sanctionne tous ceux qui entravent la loi en matière de protection de la faune sauvage.

La même source réaffirme que le travail, régulièrement accompli par les autorités dans cette lutte contre la délinquance faunique, produit des effets positifs. Le 31 mai dernier à Brazzaville, deux présumés trafiquants avaient été pris pour ces mêmes délits, à savoir la détention, la circulation et la tentative de commercialisation de deux pointes d'ivoire. La procédure judiciaire inhérente à cette affaire est en cours.

Rappelons que l'article 27 de la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées au Congo stipule que « L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national, des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogations spéciales de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ».

F.I.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fausse information : pas de Grève Générale aux MUCODEC, le mardi 18 juin 2024

Chers sociétaires,

Nous tenons à vous informer qu'un document non signé, circulant sur les réseaux sociaux, prétend qu'une grève générale aura lieu aux Mucodec à partir du mardi 18 juin 2024. Nous souhaitons vous rassurer : cette information est totalement infondée .

Il s'agit d'une pure invention de la part de détracteurs mal intentionnés qui cherchent à perturber les festivités marquant le 40e anniversaire de notre institution. Aucune section syndicale des deux existantes aux Mucodec n'a émis un préavis de grève. Il n'y a nous aucun cahier de revendications non traité pour justifier le déclenchement d'une grève.

Nous vous invitons à ne pas accorder d'importance à cette machination visant à ternir l'image de notre organisation. Tous nos acteurs, qu'ils soient salariés ou élus, participent activement aux festivités de notre quarantenaire. Le mardi 18 juin 2024, nos services fonctionneront normalement.

Vive les Mucodec ! Vive les 40 ans de confiance mutuelle !

Le Département communication et radio
Contact : 06 987 90 27
Email : communication@mucodec.com



AGRICULTURE

La relance de la filière cacao à l'étude

L'atelier, qui s'est tenu à l'hôtel Pefaco à Brazzaville, a rassemblé des acteurs majeurs du secteur tant public que privé ainsi que la société civile pour échanger et renforcer leur engagement en faveur du développement de la filière cacao durable en République du Congo.

Organisé par le projet Ceerc-Usaid (programme des petites et moyennes entreprises pour la réduction de la surexploitation des animaux sauvages et la destruction des forêts en République du Congo), l'atelier est financé par l'agence des États-Unis pour le développement international (Usaid), en collaboration avec Rainforest Alliance dans le cadre de son programme de changement transformationnel dans la gestion durable des forêts dans les paysages transfrontaliers du bassin du Congo soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

En effet, l'atelier sur les chaînes d'approvisionnement de cacao durable représente une étape importante pour relancer la culture du cacao en République du Congo qui s'est engagée résolument dans une démarche de diversification de son économie, plaçant le développement de l'agriculture durable au cœur de sa stratégie. Cet atelier offre donc une plateforme pour discuter des opportunités et des défis liés à la relance de la filière cacao au Congo. L'effort vise à surmonter les défis actuels et à positionner le cacao congolais sur les marchés internationaux, tout en préservant la biodiversité et en améliorant les conditions de vie des communautés rurales.

Après le mot de bienvenue prononcé par Antoine Eyebe, de l'Usaid-Carpe, le directeur général de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées (Acfa), Bosco Nganongo, représentant le ministère de l'Économie fores-

tière, Rosalie Matondo, a ouvert ledit atelier. Dans son adresse, il a souligné que dans le cadre sa contribution déterminée au niveau national (CDN), la République du Congo s'est engagée à prendre des mesures à la fois sur l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, en promouvant l'amélioration des systèmes de production agricole et la diminution de la pression sur les ressources forestières et fauniques. La filière cacao, a-t-il dit, est une composante essentielle dans la diversification de l'économie nationale. Elle génère non seulement des revenus significatifs, mais elle joue également un rôle vital dans la subsistance de nombreuses familles et communautés rurales. Cependant, ce secteur fait face à des défis majeurs, notamment les fluctuations des prix mondiaux, les impacts environnementaux et les conditions de travail souvent précaires.

Garantir la pérennité du cacao pour les générations futures

La relance de cette filière nécessite de lever plusieurs défis pour une mise à l'échelle des interventions relatives aux chaînes d'approvisionnement durable, a-t-il ajouté. La composante 3 du projet régional CBSLP comme le projet CEERC ont défini des activités spécifiques pour appuyer les efforts en cours, notamment dans l'engagement du secteur privé et la levée des obstacles à un



Les participants à l'atelier posant pour la postérité/Adiac

approvisionnement durable... En conséquence, il apparaît important pour la République du Congo, qui veut réaffirmer le positionnement du cacao sur les marchés internationaux, de s'approprier les exigences de ces derniers. « C'est ainsi qu'en travaillant ensemble, nous pouvons non seulement améliorer la qualité de vie des producteurs de cacao, mais aussi garantir la pérennité de cette ressource précieuse pour les générations futures », a déclaré le directeur général de l'Acfa.

La responsable communication et gestion de l'apprentissage au projet Ceerc, Angel Cibemba, a indiqué que le projet Ceerc est un projet financé par l'Usaid qui vise la promotion des petites et moyennes entreprises vertes dans les différentes chaînes de valeur comme appui aux efforts de conservation de la forêt et de la biodiversité en République du Congo. « L'objectif ultime est de contribuer aux efforts de la pro-

tection de la forêt et de la biodiversité. Mais le projet Ceerc met l'attention non pas sur les animaux ou sur la forêt, mais sur les hommes et les femmes qui utilisent au quotidien cette forêt et cette biodiversité pour leurs ressources alimentaire et sanitaire, pour avoir un peu d'argent leur permettant de vivre », a-t-elle signifié.

Pour la directrice régionale Rainforest Alliance pour l'Afrique centrale et de l'Ouest, Nadège Nzoyem, les missions de leur structure dans le cadre du projet régional à impact du Fonds pour l'environnement mondial sur le Bassin du Congo sont de travailler pour améliorer l'engagement du secteur privé dans la promotion de la chaîne de valeur durable, et établir des liens commerciaux durables entre les communautés et le secteur privé pour la protection de la nature et le bien-être des communautés. « Le principal enjeu de cet atelier est d'informer les partenaires de la chaîne de

valeur du cacao au niveau de la République du Congo sur les exigences en matière d'agriculture durable. En plus, susciter un fort engagement du secteur privé pour les questions de durabilité, d'amélioration des conditions de vie et des droits humains des populations », a déclaré Nadège Nzoyem.

Présent à cet atelier, le président de la Chambre consulaire de Ouessou, Raymond Tounda, s'est dit heureux de participer à ce séminaire très instructif, parce qu'ils ont parlé de la chaîne de valeur relative à la production du cacao. « C'est une thématique très importante, et les intervenants, notamment les représentants de Rainforest Alliance et de Ceerc, ont apporté des éclaircissements qui nous ont permis de comprendre aujourd'hui comment le cacao est vendu sur la chaîne internationale. Et pour cela, il faut donc remplir les conditions », a-t-il déclaré.

Bruno Zéphirin Okokana

ARRÊT SUR IMAGE



Avant la remise, hier 13 juin, du prix Découvertes RFI à l'artiste congolaise Jessy B., la délégation de RFI conduite par son directeur Jean-Marc Four a été accueillie aux Dépêches de Brazzaville par Ange Pongault et Emile Gankama, respectivement secrétaire général et directeur des Rédactions du groupe Adiac.

SANTÉ

Le ministre Roger Kamba face aux défis

Reconduit à la tête du ministère de la Santé et Prévoyance sociale, le Dr Roger Kamba a fixé déjà les priorités de son action juste après l'investiture du gouvernement par l'Assemblée nationale.

Dix défis majeurs doivent être relevés par le patron de la Santé et Prévoyance sociale pour améliorer l'accès des Congolais aux soins de santé de qualité. La couverture sanitaire universelle est l'une des priorités et devra être étendue à l'assurance maladie de certaines catégories de la population, notamment aux enseignants, retraités militaires et policiers, aux invalides de guerre. En sus de l'extension de la couverture santé universelle aux autres catégories sociales, le ministre Roger Kamba entend aussi étendre également la gratuité des accouchements et les soins aux nouveau-nés dans toutes les provinces.

S'agissant de l'approvisionnement en médicaments, le ministre de la Santé et Prévoyance sociale envisage relever le défi d'élaborer et de signer le décret favorisant l'opérationnalisation du système national d'approvisionnement, à travers l'Autorité congolaise de réglementation pharmaceutique, et aussi mettre en place l'Agence nationale d'approvisionnement en médicaments pour l'optimisation de la distribution aux établissements des soins et dépôts pharmaceutiques. Aussi s'est-il engagé à poursuivre la réfection et l'équipement des hôpitaux généraux



de référence des chefs-lieux des provinces:

D'autres priorités sont l'approvisionnement du Centre hospitalier universitaire Renaissance (HGP ex-maman Yemo), Hôpital

Sendwe, Hôpital de la Muya et le Centre de chirurgie du camp Kokolo, nouvellement construits ou réhabilités, en kits de médicaments essentiels pour leur mise en service effective; la distribu-

tion des équipements médicaux aux grands hôpitaux, dans plus de 2000 centres de santé et dans les 780 centres en cours de construction dans le cadre du PDL 145-T; l'amélioration des

salaires du personnel de santé et l'atteinte d'un salaire moyen de 250 dollars américains.

Poursuivre l'amélioration de la couverture vaccinale administrative pour tous les antigènes au-delà du taux de 94,2% atteint en 2023; renforcer la lutte contre toutes les formes de malnutrition, y compris le konzo, et élaborer la cartographie nationale des mutuelles de santé ainsi que des structures accompagnatrices et des risques professionnels, sont aussi de défis qui attendent le ministre Roger Kamba.

Pour y arriver, il comptera, entre autres, sur son expertise de médecin pendant plus de trente ans dont vingt-deux en pédiatrie; de formateur en réanimation pédiatrique et spécialisé en gestion de programme de santé publique; de gestionnaire de haut niveau des programmes de santé communautaire et renforcement des capacités des intervenants en santé.

Précisons qu'avant d'être nommé en 2023, le Dr Roger Kamba a été conseiller spécial du président de la République chargé du déploiement de la couverture santé universelle en République démocratique du Congo, ainsi que coordonnateur du groupe de travail présidentiel de la riposte contre la covid-19.

Blandine Lusimana

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Annyck IBATA-OKOKO

Ombres et lumières

Poésie

Préface de Ulrich BAKOUMISSA NGOUANI

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

Jean Bernard Nkoua-Mbon

Le Covid-19 et moi

Le combat d'un médecin contre le coronavirus à Brazzaville

Préface du Professeur Djanga LEFOUOBA

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosí

Préface de Pr Théophile OÏENGA

Hérisonne Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Aïtoun SALL

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vi

LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

Abraham Constant NDINGA-MBO

Pour une histoire du monde teke

Méthodologie et réflexions

TRANSPORTS PUBLICS

L'ex-Onatra assuré de sa relance

Le redressement de l'ex-Office national des transports (Onatra) a été au centre de l'audience que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a accordée à ses dirigeants et aux syndicalistes, le 11 juin, à la Cité de l'Union africaine.

Le directeur général de l'Onatra, Martin Panu, a affirmé au sortir de l'audience que l'entrevue avec le président de la République a tourné autour de la modernisation des activités de l'Onatra S.A, notamment le port maritime et le chemin de fer. «*Nous avons rencontré le président de la République pour qu'il nous donne des directives à suivre afin que les contrats que signent l'Onatra et ses partenaires soient gagnant-gagnant, qu'ils protègent l'emploi et profitent aux Congolais*», a-t-il indiqué.

Il a assuré que le chef de l'Etat a pris en compte les préalables à la fois sociaux et techniques du banc syndical. Les organisations syndicales, note-t-on, ont été mécontentes du contrat que l'Onatra a signé avec la firme MSC, sans les associer. A l'issue de cette audience, le président de l'Intersyndical, Armand Asase, s'est réjoui de l'implication du président de la République et de ses promesses pour la remise sur pied de cette entreprise.

Lucien Dianzenza



Le président Tshisekedi, les dirigeants et syndicalistes de l'Onatra/DR

DISPARITION

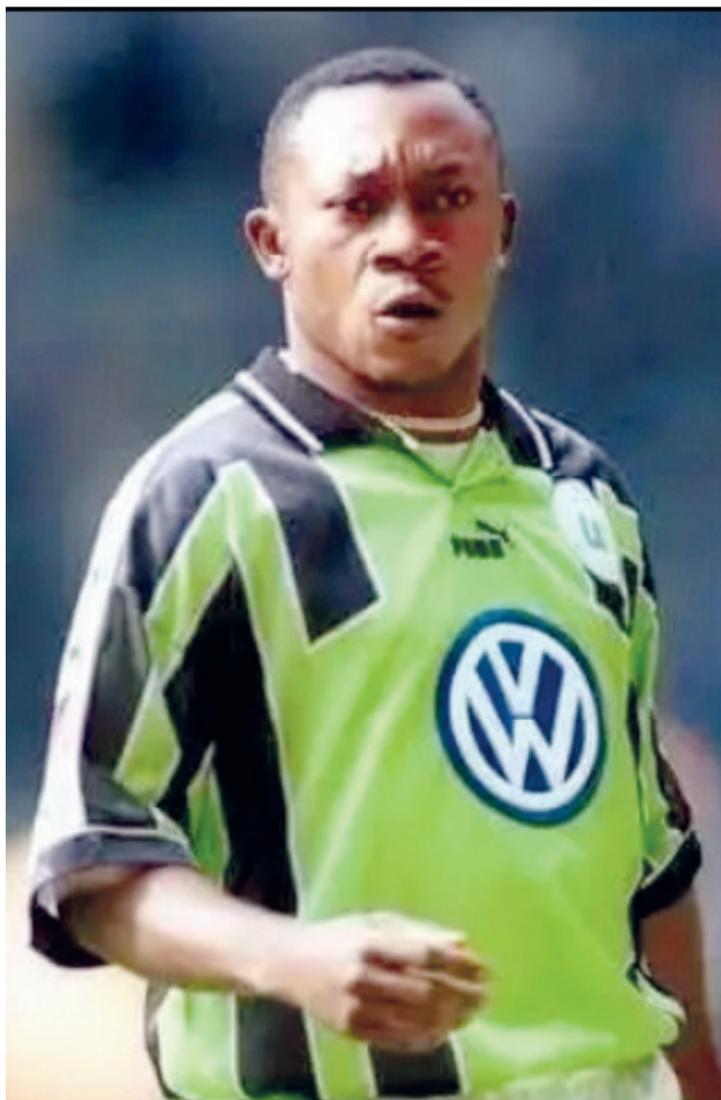
Les anciens internationaux Kasongo Banza «Jean Mukul» et Ngoy Mbomboko tirent leur révérence

Deux anciens Léopards football de la République démocratique du Congo (RDC), Kasongo Banza Jean Mukul et David Ngoy Mbomboko ont quitté le monde des vivants.

L'ancien ailier international Jean Banza Kasongo, dit Jean Mukul «Korando», est décédé le 7 juin à Kinshasa, à 49 ans, des suites d'une longue maladie. Sa disparition a été confirmée par Me Alain Makengo de la Ligue sportive pour la défense et la promotion des droits de l'homme. «*Jean Mukul est décédé aujourd'hui. Il était malade depuis un moment. Il a piqué une crise chez lui à la maison. En ce moment, son corps vient d'être placé à la morgue de l'hôpital du cinquantenaire*», a-t-il attesté.

Formé au club Assana, dans la commune de Lemba, à Kinshasa, il s'était révélé lors de son passage dans V.Club, participant en 1995 au sacre en Coupe du Congo, avant de poursuivre sa carrière à l'étranger. Il a porté les couleurs de Sfax en Tunisie (vainqueur de la Coupe de la CAF en 1998) et de Wolfsburg, en Allemagne (buteur dès sa première apparition).

Pour sa part, Banza Kasongo a également joué dans la sélection de la RDC, médaillé de bronze à la Coupe d'Afrique des nations Burkina Faso 1998, avec son ami, feu Emeke Esanga «Mamale». Sa mort intervient quelques jours après celle d'un autre ex-international, David Ngoy Mbomboko, ancien de Tshinkunku et surtout du Tout Puissant Mazembe de Lubumbashi, avec lequel il a remporté la Ligue des champions d'Afrique en 2009.



Banza Kasongo Jean Mukul «Korando» n'est plus...

Il a aussi été vainqueur de la première édition du Championnat d'Afrique des nations en 2009 avec les Léopards A' du sélectionneur Santos Mui-tubile. Mbomboko avait été victime d'un incendie jusqu'à perdre sa vie à Lubumbashi

où il vivait après avoir rangé ses crampons. C'est donc de moments de deuil pour les anciens internationaux congolais, presque oubliés par les instances nationales de football.

Martin Enjimo

58^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

V.Club en finale face à Céleste

Sans surprise, la finale de la 58^e édition de la Coupe du Congo opposera l'AS V Club, grand favori pour le sacre, au FC Céleste de Mbandaka. Les deux équipes se sont qualifiées, le 12 juin, en éliminant en demi-finales, respectivement le FC Tshikas de Mbuji-Mayi et le FC Tanganyika de Kalemie.



Le vainqueur de la Coupe du Congo accompagnera le FC Saint-Eloi Lupopo (Troisième du championnat de la Ligue nationale de football) à la Coupe de la Confédération africaine de football. Le mercredi au stade Tata Raphaël, l'AS V.Club est venue à bout de la formation de Tshikas, meilleure défense du tournoi, par 2-1. L'attaquant Imana Lote a ouvert la marque pour les Dauphins noirs de Kinshasa à la 32^e minute. Avant la fin de la première période, il a été fauché dans la surface de réparation de Tshikas. Le penalty accordé par l'arbitre a été transformé par Junior Ngoma, portant le score à 2-0 à la pause.

Coaché par l'entraîneur Saidi avec à ses côtés le directeur technique Eric Tshibasus, le FC Tshikas a réussi à réduire le score à la 82^e minute par Tshilengi Kasalu. Vainqueur 2-1 au coup de sifflet final, V.Club a validé son billet pour la finale, marchant résolument vers le titre.

En première demi-finale, le FC Céleste de Mbandaka a marché sur le FC Tanganyika, par 4-1. Benny Namboka, Titi Diamvula, Christevie Biongo et Nzanga Malamu ont marqué pour Céleste. Tanganyika a sauvé l'honneur pour le club de Kalemie, sur penalty, par Kazadi Kabongo.

L'inédite finale de la 58^e Coupe du Congo mettra donc aux prises V.Club de Kinshasa à Céleste de Mbandaka.

M.E.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

Les clubs de Brazzaville toujours dans la bataille

La course au titre du championnat départemental de handball de Brazzaville bat son plein. Outre cette lutte, les clubs, que ce soit chez les dames ou chez les messieurs, sont actuellement en quête d'un bon positionnement afin de valider leur place au championnat national.

Le match des seniors messieurs qui a mis aux prises, le 12 juin, CF JSO et BMC en est une parfaite illustration. Malgré la victoire de CF JSO (31-28), les deux équipes restent au coude-à-coude au classement. La victoire, plus tôt, de l'Etoile du Congo sur Diables noirs n'a fait que renforcer le suspense et la pression sur ces équipes qui ne savent pas encore lequel va terminer sur le podium.

Du côté des dames, l'incertitude est également présente avec la chute de l'Etoile du Congo devant HC Kali(25-29). Les prochaines rencontres, notamment entre Grain de sel et Kali ainsi qu'Étoile-Otohô ou Cara-Otohô pourront donner un éclairage sur le classement gé-



Une séquence du match Kali-Etoile du Congo/Adiac

néral de ce championnat départemental.

En l'absence des cham-

pions en titre, à savoir Petro sport chez les mes-

sieurs et DGSP du côté

des dames qui ont tous les deux désisté en pleine compétition, la lutte pour

la succession ne semble pas livrer son verdict maintenant.

Rude Ngoma

NÉCROLOGIE



Gyldas Mayela, conseiller chef de département Communication et relations avec les médias du Premier ministre, chef du gouvernement, informe les parents, amis et connaissances du décès de leur père le Pr. Marcel Mabounda Bissila, enseignant à la Faculté de Droit à la retraite et doyen de l'Institut Henri Lopes, survenu le mardi 11 juin 2024, des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, 05 rue de l'Orstom à Diata. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Les enfants Ipangui ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, le colonel à la retraite, Roch Abel Ipangui, survenu le lundi 3 juin à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo. La veillée mortuaire a lieu à son domicile sis au n°45 de la rue Makabana à Talangai, derrière l'ex commune. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



La famille Mbembé et les enfants Sika informent les parents, amis et connaissances du décès de la veuve Sika née Batoudila Suzanne, survenu le 24 mai 2024 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°159 de la rue Lagué à Mougali, derrière la pharmacie Jeanne Vialle.

L'enterrement aura lieu le samedi 15 juin au village Yongo, dans la sous-préfecture de Boko, département du Pool.

La levée de corps est prévue pour ce vendredi 14 juin 2024 à la morgue municipale de Brazzaville (CHU).



Emilie Eyala et la famille Ossibi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de Noblesse Ossibi Mokebia, survenu le 1^{er} juin 2024. La veillée se tient au domicile familial sis 38 bis, rue 5-février Mikalou-Djiri.



MONDIAL 2026

Les résultats de la 4^e journée des éliminatoires

Groupe E

Le Maroc, qui a humilié les Diabes rouges à Agadir (6-0), poursuit son parcours sans faute devant la Tanzanie.

Avec zéro points (deux défaites et un forfait) et une différence de buts plombée par ce score de tennis, les Diabes rouges touchent le fond.

Mais les regards se tournent surtout vers les instances dirigeantes, en particulier le ministère des Sports, pour expliquer cette séquence désastreuse.

Congo-Maroc : 0-6 (0-4)

Buts : Ouhani (8e), Riad (16e), El Kaabi (20e, 39e et 53e) et Rahimi (62e) pour le Maroc

Zambie-Tanzanie : 0-1 (0-1)

But : Junior (5e) pour la Tanzanie

Erythrée-Niger : forfait général de l'Erythrée

Classement

1) Maroc, 9 pts (3 matches joués), 2) Tanzanie, 6 pts (3 matches) 3) Niger, 3 pts, (2 matches) 4) Zambie, 3 pts (3 matches), 5) Congo, 0 pt (2 matches)

Programme de la 5e journée

Tanzanie-Congo

Niger-Maroc

Exempt : Zambie

Groupe F

Le champion d'Afrique ivoirien



Pas de vainqueur entre la Namibie de Shidolo et la Tunisie de Chaalal (Facebook)

ne prend qu'un point à Nairobi (0-0), mais conserve le contrôle du groupe.

Attention cependant aux Panthères du Gabon qui talonnent les Eléphants après leur succès face à la Gambie.

Victorieuse des Seychelles à

Berkane, les Hirondelles du Burundi restent dans la course avec 7 points.

Kenya-Côte d'Ivoire : 0-0

Gabon-Gambie : 3-2

Buts : Allevinha (52e), Aubameyang (70e) et Bouanga (72e) pour le Gabon, Minteh (33e) et Adams (79e) pour la Gambie

Seychelles-Burundi : 1-3 (0-1)

Buts : Hoareau (78e) pour les Seychelles, Abdallah (34e) et Kanakimana (62e et 69e) pour le Burundi

Classement :

1) Côte d'Ivoire, 10 pts, 2) Gabon, 9 pts, 3) Burundi, 7 pts, 4) Kenya, 5 pts, 5) Gambie, 3 pts, 6) Seychelles, 0 pt

Programme de la 5e journée

Gabon-Seychelles

Gambie-Kenya

Burundi-Côte d'Ivoire

Groupe G

Algérie et Mozambique, bourreaux de l'Ouganda et de la Guinée, font la course en tête avec 9 points chacun.

Dans leur sillage, Guinée, Botswana et Ouganda comptent 6 points. Le suspense demeure donc dans ce groupe G.

Somalie-Botswana : 1-3 (0-1)

Buts : Hassa (74e) pour la Somalie, Sesinyi (10e), Gao-laolwe (53e) et Seakanyeng (72e sur penalty) pour le Botswana

Ouganda-Algérie : 1-2 (1-0)

Buts : Mutyaba (10e) pour l'Ouganda, Aouar (46e) et Benrahma (58e) pour l'Algérie

Guinée-Mozambique : 0-1 (0-0)

But : Geny Catamo (90e sur penalty)

Classement

1) Algérie, 9 pts, 2) Mozambique, 9 pts, 3) Botswana, 6 pts, 4) Guinée, 6 pts, 5) Ouganda, 6 pts, 6) Somalie, 0 pt

Programme de la 5e journée

Malawi n'ont pas jeté l'éponge. Sao Tomé e Príncipe-Liberia : 0-1 (0-0)

But : Sesay (90e) pour le Liberia

Namibie-Tunisie : 0-0

Guinée Equatoriale-Malawi : 1-0 (0-0)

But : Iban Salvador (81e) pour la Guinée Equatoriale

Classement

1) Tunisie, 10 pts, 2) Namibie, 8 pts, 3) Liberia, 7 pts, 4) Malawi, 6 pts, 5) Guinée Equatoriale, 3 pts, 6) Sao Tomé, 0 pt

Programme de la 5e journée

Guinée Equatoriale-Sao Tomé e Príncipe

Malawi-Namibie

Libéria-Tunisie

Groupe I

Bourreaux du Tchad et de la Centrafrique, Comoriens et Ghanéens font la course en tête, suivis de Madagascar et du Mali, déjà relégué à quatre longueurs.

Ghana-Centrafrique : 4-3 (1-2)

Buts : Ayew (6e sur penalty, 60e et 69e) et Fatawu (62e) pour le Ghana, Mafouta (11e, 41e et 90e) pour la Centrafrique

Madagascar-Mali : 0-0

Tchad-Comores : 0-2 (0-0)

Buts : Maolida (59e) et Ben Nabouhane (76e) pour les Co-



Le Gabon d'Aubameyang talonne la Côte d'Ivoire (GF241)

Guinée-Somalie

Mozambique-Ouganda

Botswana-Algérie

Groupe H

Premiers et deuxièmes du groupe, Aigles de Carthage de Tunisie et Brave Warriors de Namibie se neutralisent à Johannesburg.

Avec 6 et 7 points, Liberia et

mores

Classement :

1) Comores, 9 pts, 2) Ghana, 9 pts, 3) Madagascar, 7 pts, 4) Mali, 5 pts, 5) Centrafrique, 4 pts, 6) Tchad, 0 pt

Programme de la 5e journée

Ghana-Tchad

Centrafrique-Madagascar

Comores-Mali

Camille Delourme



Le Mozambique de Clesio s'est imposé face à la Guinée de Baldé, Touré et Guirassy (Facebook)

LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE

Renforcer les actions de prévention

La troisième édition de la campagne « La drépanocytose : parlons-en » a été lancée le 11 juin, à Pointe-Noire, en présence de Lambert Chakirou, directeur général de l'Hôpital général Adolphe-Sicé.

Maladie génétique héréditaire qui atteint l'hémoglobine (la protéine des globules rouges qui transporte l'oxygène), la drépanocytose touche près de 50 millions de personnes dans le monde. Plus de 1000 bébés qui naissent en Afrique ont cette maladie et meurent à environ 5 ans d'âge.

Reconnue par l'assemblée générale des Nations unies comme problème majeur de santé publique, la drépanocytose touche presque exclusivement les personnes d'origine africaine ou afro-américaine. D'où l'accentuation de la sensibilisation et de la prévention pour mettre fin à cette maladie. « En République du Congo, selon les experts, plus de 25 % de la population, soit 1, 4 million de personnes présentent une tare de la drépanocytose mais grâce à l'implication de Mme Antoinette Sassou N'Guesso, la maladie connaît quelques avancées dans sa prise en charge », s'est réjoui Lambert Chaki-



La photo de famille lors du lancement de la campagne Adiac

rou. Il a ajouté que sa structure sanitaire dispose d'une unité de traitement de la drépanocytose et reçoit de nombreux malades. Selon le Dr Irène Andzotto-Ibatta, présidente du comité d'organisation de la campagne « La drépanocytose : parlons-en » qui bénéficie aussi du soutien non négligeable de la société Globaline, la ville de Pointe-Noire compte huit grands laboratoires, publics et privés,

de catégorie 2. Seuls trois de ces laboratoires réalisent l'électrophorèse, a-t-elle dit. Elle regrette aussi le manque des actions de sensibilisation et de prévention, pourtant nécessaires pour prévenir la maladie. « Depuis le 19 juin 2022 qu'a été lancée la campagne « La drépanocytose : parlons-en » dans le but de sensibiliser la population à cette question, plus de 1500 personnes ont

été visées dans des écoles, des églises, des administrations publiques et privées mais aussi au travers des médias et les autres moyens de communication modernes. Cette campagne a été aussi bénéfique au corps médical puisque depuis la deuxième édition, la campagne de formation des personnels de santé a été ajoutée à son programme afin d'augmenter

la prise en charge dans tous les centres de santé de la ville », a précisé le Dr Irène Andzotto-Ibatta.

Pour cette troisième édition, a-t-elle expliqué, la prise en charge du couple mère-enfant drépanocytaire a été choisie comme thème de la campagne. Ainsi donc, du 11 au 19 juin seront formés 560 sages-femmes, des infirmiers et des médecins aux questions de la prise en charge multidisciplinaire de la femme enceinte drépanocytaire sur le dépistage précoce de la maladie et sur la vaccination de l'enfant drépanocytaire. Les districts sanitaires de Pointe-Noire, de Tchianza Nzassi à Mongo Mpoukou vont abriter les différentes activités. Les exposés autour de la prévention de la drépanocytose, la prise en charge des malades et l'amélioration de leur qualité de vie ont mis fin aux activités prévues lors de la première journée de la campagne « La drépanocytose : parlons-en ».

Hervé Brice Mampouya

SANTÉ DE L'ENFANT

Lancement des infirmeries scolaires

La cérémonie d'ouverture officielle des infirmeries dans les écoles publiques et privées a eu lieu, le 11 juin, à Pointe-Noire, en présence des autorités de la ville, des parties prenantes et des invités.

L'installation des infirmeries dans les écoles de la ville par l'Association pour le développement économique du Congo (Adéco) que dirige Aimé Magloire Boukaka vient combler un manquement constaté dans la prise en charge des premiers soins des enfants à l'école avant d'être conduits dans un des établissements hospitaliers assermentés si le cas l'exige.

Ces infirmeries vont également contribuer à lutter contre les situations angoissantes des parents d'élèves obligés parfois de suspendre la scolarité de leurs enfants malades faute de moyens. Ainsi, avec l'ouverture de ces infirmeries, de nombreux parents se sentent soulagés et comblés, heureux d'accueillir la louable initiative. « C'est l'occasion d'exhorter les parties prenantes à ce challenge, notamment l'Association des parents d'élèves et étu-

dians du Congo, les établissements scolaires des secteurs public et privé, de même que les entreprises et opérateurs économiques de la place à bien vouloir soutenir cette option qu'offre l'Adéco qui attend de l'accompagnement en dehors de ses efforts propres et dont nous percevons aujourd'hui les élans et les progrès », a dit Bona Kimbembé Mabahou, directeur de cabinet du préfet de Pointe-Noire.

« Cet accompagnement consiste également à conforter et à appuyer l'initiative dans l'affectation accordée des espaces appropriés au sein des établissements scolaires intéressés et de contribuer tant soit peu à leur viabilité pour le bonheur de nos enfants, pourvu que les perspectives soient les meilleures avec le temps car, à la rentrée scolaire 2024, il sera nécessaire



Quelques infirmières formées qui vont servir dans les infirmeries scolaires Adiac

de compter davantage des infirmeries scolaires disponibles dans la ville de Pointe-Noire pour apaiser les tourments des parents d'élèves que nous sommes », a-t-il ajouté.

Lors de la première phase à la rentrée scolaire prochaine, trente infirmeries scolaires, soit dix dans les écoles publiques et vingt dans les écoles privées, seront ouvertes dans les différents établissements sco-

laire utilisant près de 150 employés. Les consultations, les soins infirmiers, le dépistage du paludisme, le test de la glycémie, les pansements... sont les différents services et soins qui seront disponibles dans ces infirmeries qui bénéficient déjà de l'appui multiforme de la direction départementale de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, de la direction départementale des

Soins et Services de santé, de la coordination des organisations de la société civile, de plusieurs structures étatiques et privées, des chefs de quartier, etc. Signalons que les 150 premières infirmières sélectionnées sont bénéficiaires d'une formation de renforcement des capacités au travers d'un séminaire organisé par l'Adéco avec l'appui des partenaires et parties prenantes au projet.

H.B.M.

SOLUTION :

Le mot-mystère est : PYRAMIDE

S	E	A	N	C	E	S	A	C
O	R	N	E	M	A	O	R	I
C	E	I	N	T	E	L	E	T
I	S	E	R	T	I	E	E	
A	M	E	U	L	I	O	N	
L	A	R	C	I	N	L	U	T
N	L	E	O	N	Z			
A	G	E	E	M	A	T	O	N
G	A	F	F	E	N	E	U	
R	F	P	R	A	I	R	E	
E	L	E	G	I	E	N	I	
G	I	T	A	N	A	T	R	E
E	T	Z	E	B	U	A	S	

B	P	B	B	K	A					
H	E	R	I	T	A	G	E	I	G	N
R	A	N	C	H	L	U	N	E	S	
A	M	I	H	A	R	I	S	S	A	
U	R	A	M	E	Z	H	I	C		
A	D	O	D	A	M	E	R	A	O	
E	G	L	I	S	E	U	S	A	T	
U	S	N	E	E	D	O	S	A	G	E
O	I	N	T	E	S	E	D			
D	A	N	N	U	A	I	N	S	I	
N	M	E	N	A	C	E	E	V		
O	G	R	E	I	C	H	P	R	O	
O	U	A	S	E	B	A	H	I		
A	L	G	E	R	A	V	I	L	I	R
A	I	R	E	L	L	E	S	N	E	

• SOLUTION DE LA GRILLE N°167 •

9	1	7	4	3	2	5	6	8
8	5	2	6	1	9	3	4	7
4	3	6	8	5	7	2	1	9
6	2	8	5	4	1	9	7	3
5	4	9	7	8	3	6	2	1
1	7	3	2	9	6	8	5	4
7	8	5	9	6	4	1	3	2
2	9	1	3	7	5	4	8	6
3	6	4	1	2	8	7	9	5

• SOLUTION DE LA GRILLE N°182 •

8	9	3	4	6	2	7	5	1
5	4	2	9	7	1	6	3	8
6	1	7	5	8	3	4	2	9
4	5	9	3	1	8	2	7	6
2	8	1	6	5	7	3	9	4
7	3	6	2	4	9	1	8	5
3	2	4	1	9	5	8	6	7
1	7	5	8	2	6	9	4	3
9	6	8	7	3	4	5	1	2

MOTS CASÉS 10X13 • N°209

- 2 LETTRES**
AI - AN - EN - ES - ON - OS - UV
- 3 LETTRES**
BAR - ENA - ERE - EUE - NEF - OIE - OUI - RAT - SUA - TEL - TOI - TOT - VIT
- 4 LETTRES**
ANSE - ARUM - CIEL - EIRE - GUET - OMET - ONDE - OREE - REVE - TEST - TIEN
- 5 LETTRES**
CEDER - CULOT - DATTE - DETTE - ENGIN - EUTES - HERON - INOUI - ISOLE - NOBEL - RURAL - ULULE
- 6 LETTRES**
AORTES - ARTERE - ATROCE - BERETS - HABITE - SIESTE - TRUITE - VERTUS

DEVORE EMBALLÉ	ULCERATION TORSÉ	BRILLÉ PRESQUE ROND	SUPPORT ESPIONNAGE EN RDA	BALTE	BANDE À PART REGARDE DE HAUT
ATMOSPHÈRE PESANTE FIT UNE COPIE				PACOTILLE BIEN FATIGUE	
			DÉGOURDI		
PROCHES PARENTS DOUCEUR				POIGNÉE DESSECHÉE	
			IL NE CROIT PAS BOUT D'INTESTIN		PREND EN COMPTE
PETIT PÉPIN	PARFOIS QUÉBÉCOIS	ARBRE À FÈVES	CRI DANS L'ARÈNE		DE VRAIES ORDURES
		EQUIPE DE CHOC			
DÉCON- TRACTE	MER DISPARUE ANIMAL MARBIN		ADRESSE SUR INTERNET PROMUS		PREPOSITION
		RELATIONS TENDUES NOTE			
UN VRAI DELINTE NUMERO DE COWBOY			PRONOM PERSONNEL LETTRE GRECQUE		POUFFE REFUTA
				ABRI DOUBLET AGENCE À L'ÉCOUTE	
NÉGATION PÉRIODE	VOISIN DU SAOUDIEN				
		SAISON DES GLACES		FAIT COMME UN HARENG	
COUVERT D'UN DÉPÔT					PRONOM RÉFLÉCHI

• SUDOKU • GRILLE N°193 • FACILE •

5			3	1	2			4
					8	1		
	9	1	7			3		
8	1		9	7	4		5	
3								8
9	6	2		5		3	1	
	5			9	2	4		
	3	1						
7			5	4	3			6

• SUDOKU • GRILLE N°176 • DIFFICILE •

9	8			1	4			7
				3			8	9
					6			
	3		5					7
		7					1	
	9					2		4
				2				
2		5			8			
6			1	3			2	4

D	E	I	N	A	L	R	E	P	E	R	S	I	L	F
E	D	U	T	I	N	G	A	M	G	O	U	R	B	I
N	R	U	C	O	U	R	G	E	T	T	E	E	P	T
I	U	A	A	P	L	O	M	B	D	I	T	A	A	A
C	O	N	S	E	N	S	U	S	R	A	L	N	I	E
S	G	G	M	E	P	A	A	T	I	M	S	A	M	R
I	E	E	I	N	C	I	S	L	I	S	N	R	P	C
P	N	R	R	N	E	E	R	E	C	V	O	Y	O	U
T	D	E	E	U	D	G	R	O	M	A	L	T	S	T
R	R	H	N	R	A	I	O	U	L	R	L	O	T	E
E	E	T	I	I	T	G	I	T	I	A	I	E	B	
P	A	N	T	H	E	O	N	N	X	V	P	U	L	
A	S	A	U	R	L	L	S	E	E	F	E	R	R	U
N	O	P	M	O	P	T	A	A	C	I	R	T	E	B
N	A	L	O	T	R	O	C	H	R	O	M	E	C	T

- ALCALI
- APLOMB
- BETAIL
- BULBE
- CENTAURE
- CESAR
- CHROME
- CONSENSUS
- COURGETTE
- CREATIF
- DESTRIER
- EPERLAN
- GENDRE
- GOINFRE
- GOURBI
- GOURDE
- HALEINE
- IMPOSTEUR
- INDIGNE
- LIVRET
- MAGNITUDE
- MUTINER
- ORISPEAU
- ORTOLAN
- PALMIER
- PANTHEON
- PANTHERE
- PARLEMENT
- PARMESAN
- PERSIL
- PISCINE
- PLEIADE
- POMPON
- RASOIR
- SCOOTER
- TEXTURE
- TORSADE
- TREPAN
- TYRAN
- VALLON
- VOYOU

INTERVIEW

Jessy B : «Maimouna me fait découvrir encore mieux»

De son vrai nom Jessica Diatsona Biggerman Aka, Jessy B (Jessy B 242) est lauréate du Prix Découvertes RFI 2023. L'artiste congolaise livre, ce 13 juin à l'Institut français du Congo de Brazzaville, un concert exceptionnel au cours duquel son prix lui sera remis. La veille de ce concert, elle s'est entretenue avec Les Dépêches de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs?

Jessy B : Je suis Jessy B, une artiste rappeuse congolaise, née en République du Congo, auteure-compositrice.

L.D.B. : Avez-vous déjà un album sur le marché

Jessy B : Pour l'heure j'ai des singles, de maxi singles et des collaborations en featuring qui sont disponibles. Actuellement, nous travaillons sur le projet de mon album qui regroupe sept titres, chantés en français, en anglais, en kituba, en lingala, en lari. J'apprends le mbochi, l'objectif c'est de m'imprégner de chaque culture, de chaque langue de chez moi pour faire passer mieux mon message. Je continue de grandir. Depuis mes débuts jusqu'aujourd'hui, je suis plus engagée qu'hier, il y a cinq ans j'étais encore beaucoup plus jeune.

L.D.B. : Quel message véhiculez-vous à travers vos singles

Jessy B : Très souvent, je parle de l'éducation, de conscience, du Congo de chez moi, je mets en avant tout ce qui peut généralement m'inspirer, une musique qui peut contribuer au développement de mon pays, des jeunes de chez moi.

L.D.B. : Le single Maimouna vous a sacré lauréate Prix Découvertes RFI 2023. Au fait, qui est Maimouna ?

Jessy B : C'est la petite sœur d'une amie avec qui j'étais très proche. J'étais comme



sa grande sœur, elle venait me demander conseil. Maimouna dégageait beaucoup d'ambition de travailler, la chanson est un hommage. Je l'ai dédiée à cette petite fille qui avait toujours cette envie d'apprendre, de réussir dans la vie. Elle était née d'une famille un peu modeste. Pour moi, c'était rare d'observer cela chez les jeunes filles de son âge.

Elle avait à peine 18 ans. Vous voyez, à cet âge, beaucoup sont dans les réseaux sociaux, ils ne pensent même pas à l'école, au travail. Maimouna, sans un soutien particulier, s'était inscrite à des bibliothèques, participait à des conférences. Sa mort m'a vraiment touchée, j'avais demandé la permission à sa famille de pouvoir lui rendre hommage, chanter en son

honneur. C'était important pour moi de lui rendre cet hommage, j'ai senti ce besoin de vouloir passer ce message. Maimouna continue à vivre à travers ma musique, elle me fait découvrir encore mieux. C'est la Jessy B que je veux affirmer longtemps.

L.D.B. : Qu'avez-vous ressenti lors de votre distinction ?

Jessy B : Je considère ce prix comme un nouveau souffle, je suis dans une carrière où on se pose beaucoup de questions. Je suis étudiante en troisième année de licence en Action marketing et commercial. Je mélange les deux. Je travaille déjà comme community manager au sein d'une société de la place, cela me permet d'avoir de l'argent pour investir

dans ce que je fais actuellement. Donc, ce prix est venu comme un deuxième souffle. Cela me permet d'envisager ma carrière à l'échelle internationale.

C'était un plaisir pour toute ma famille, pour toutes les personnes qui m'ont soutenue et une reconnaissance pour tout le travail que j'ai dû faire. Certes, j'ai participé à de nombreux concours, mais le prix RFI n'est pas comme les autres. Il est validé par des professionnels de la musique, vous imaginez un peu, ce travail m'a permis de me canaliser, de dire Jessy ça vaut la peine, tu es sur le bon chemin, j'associe tout ce que je fais à Dieu. Merci à ces personnes qui ont fait que cela soit possible, il y a eu vote, j'ai vu tout le Congo, tout le monde se manifester

pour voter Jessy B, c'est une reconnaissance, une joie.

L.D.B. : Avez-vous un concert et une tournée en vue ?

Jessy B : Exactement. Après le concert, mon premier à l'extérieur sera à Paris, les 20 et 21 juin. J'ai également une tournée en vue et les dates exactes vous seront communiquées.

L.D.B. : Qu'en est-il de ce concert du 13 juin ? Etes-vous prête ?

Jessy B : On a eu un mois de préparation grâce au partenaire de RFI. L'Institut français du Congo nous a donné un espace pour travailler. Je suis prête, les équipes sont également prêtes, tout le monde est prêt. J'aimerais économiser ma voix pour vous donner du chaud, ce concert est mon premier grand spectacle de toute ma carrière.

Je regrette parce que c'est la période du baccalauréat. J'aurais aimé que mes fans, les élèves qui me suivent, soient là mais on n'a pas le choix. J'invite tout le monde, venez nombreux, il y aura aussi d'autres légendes urbaines, des artistes talentueux, rappeurs et rappeuses, qui seront en avant. L'objectif est que l'on soit soudé. C'est aussi la cérémonie exceptionnelle, la remise du Prix Découvertes RFI. La délégation de RFI s'est déplacée spécialement pour ce grand rendez-vous. Ne le manquez pas, c'est grâce à vous que je mérite cet honneur.

Propos recueillis par Rosalie Tsiankolela Bindika

ESPACE SHENGEN

704 000 demandes de visa africains rejetées en 2023

L'Afrique et l'Asie ont dépensé 90% du coût global des refus de demandes de visas Schengen en 2023. Des coûts qui augmenteront de 12,5% avec le passage des frais de demande de 80 à 90 euros.

Les demandeurs originaires d'Afrique ont perdu 60,5 millions de dollars en 2023, (40 milliards F CFA) au profit de l'Union européenne (UE). Malgré le rejet de la demande, les frais par dossier, 80 euros, ne sont pas remboursables.

Ce qui représente 43% des dépenses mondiales en demandes

de visa. Le Maroc, principal demandeur africain en 2023, a enregistré le plus grand nombre de réponses négatives, plus de 410 000 pour un coût de 10,9 millions. Il est suivi de l'Algérie, dont les ressortissants ont enregistré plus de 285 000 rejets de dossiers.

De manière globale, les rejets de

demandes de visas Schengen ont rapporté 130 millions aux services d'immigration européens en 2023, selon les statistiques de l'EU Observer, contre 105 millions en 2022. Ces frais provenant à environ 90% des continents africain et asiatique. L'Afrique en est impactée selon les observateurs, vu le niveau encore bas

de la moyenne des revenus de la population. Si la tendance haussière des demandes de visa ainsi que leurs rejets se poursuit, ces chiffres augmenteront de façon conséquente, étant donné que les frais de dossiers sont passés, le 11 juin, à 90, conformément à une mesure prise par l'UE.

Noël Ndong